



25 mai 2009

L'Institut des Risques Majeurs de Grenoble Plan communal de sauvegarde : quels outils ?



Institut des Risques Majeurs
Henri DE CHOUDENS, Président
François GIANNOCCARO, Directeur

L'Institut des Risques Majeurs de Grenoble

Actions : 4 axes pour responsabiliser



Connaître et faire connaître les risques majeurs
A base de la prévention



Prévenir au sens se préparer à faire face
Donner du sens aux actions de sauvegarde



Sensibiliser, informer, éduquer, former
Faire prendre conscience et responsabiliser

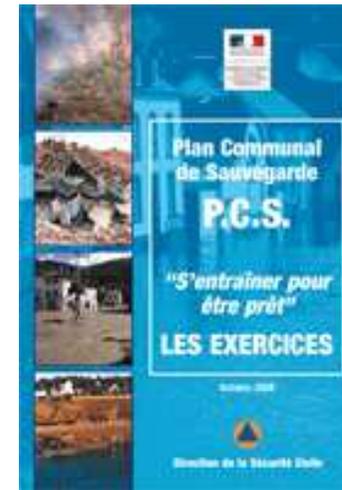
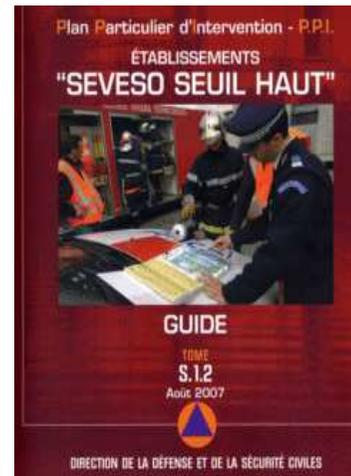
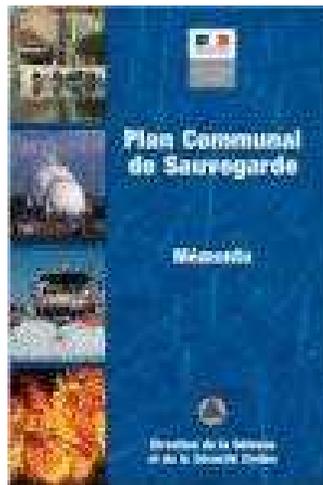


Favoriser les partenariats
Pour une dynamique d'acteurs
sur le long terme

L'Institut des Risques Majeurs de Grenoble

Nos références les plus récentes

**Collaborations récentes avec la Direction de la sécurité civile –
Ministère en charge de l'intérieur**



L'Institut des Risques Majeurs de Grenoble

Les encouragements du HCFDC



HCFDC - 2007

**« Trophée de la citoyenneté 2007 » au
1^{er} Trophées de la défense civile organisé par (HCFDC)**

I

Les outils du PCS :

les fondamentaux réglementaires du décret n°2005 – 1156 relatif au PCS selon la lecture de l'IRMa



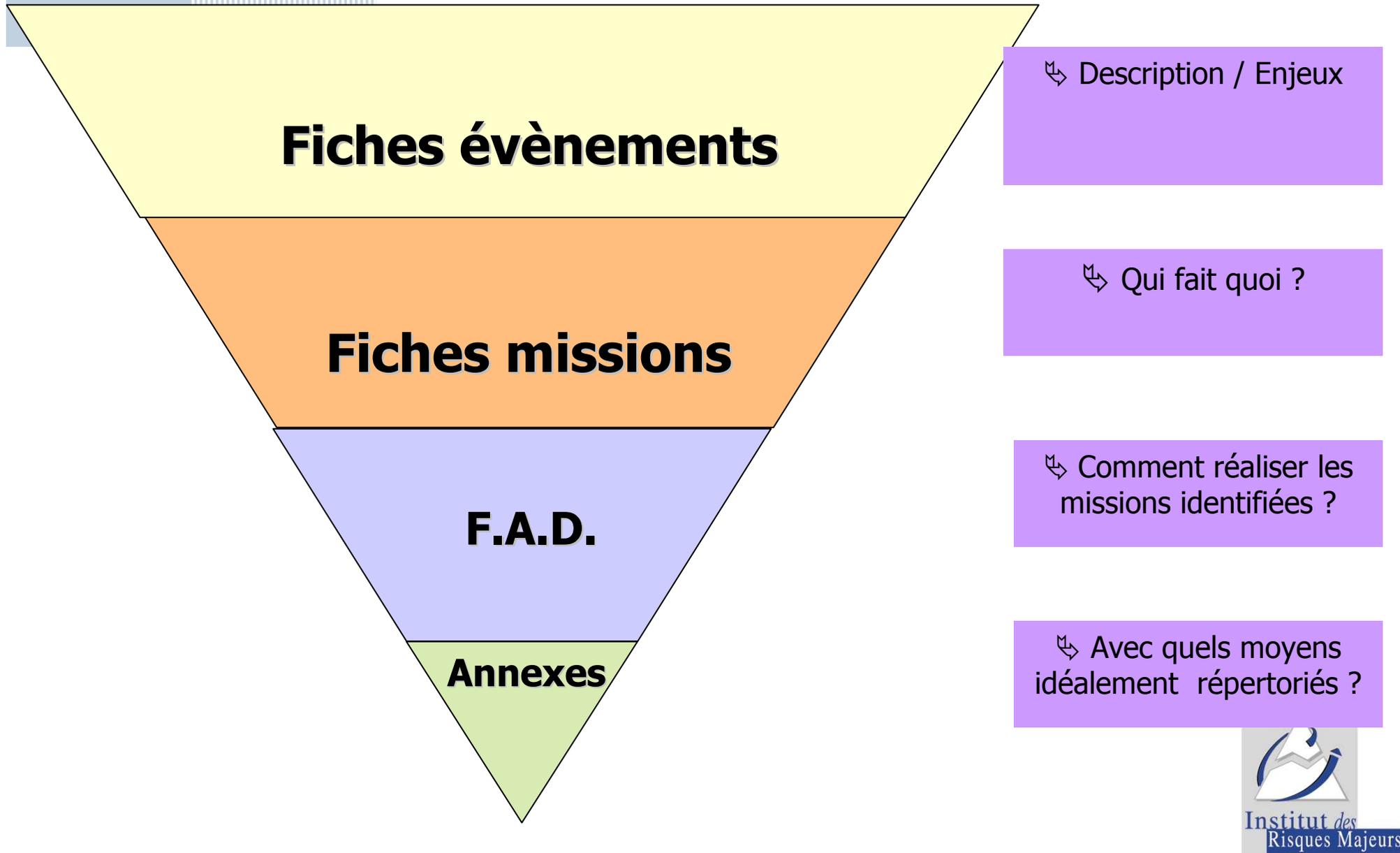
Les outils du PCS :

les fondamentaux réglementaires du décret n°2005 – 1156 relatif au PCS selon la lecture de l'IRMa

- L'**organisation opérationnelle d'aide à la décision** : le tronc commun valable face à tout type d'événement qui ne peut être exclu
- Le **règlement d'emploi des moyens de vigilance et d'alerte**
- Les **plans pour actions (hommes/missions)** aux regards du **diagnostic des risques** et des vulnérabilités locales identifiées
- **L'inventaire des moyens** de la commune (voire privés) prêts à l'emploi
- (Les dispositions organisationnelle « en mode dégradé » assurant la continuité de la vie quotidienne jusqu'au **retour à la normale**)
- Les modalités de mise en œuvre de la **réserve communale de sécurité civile**
- **Le DICRIM** : le document d'information communal sur les risques majeurs

Les outils du PCS :

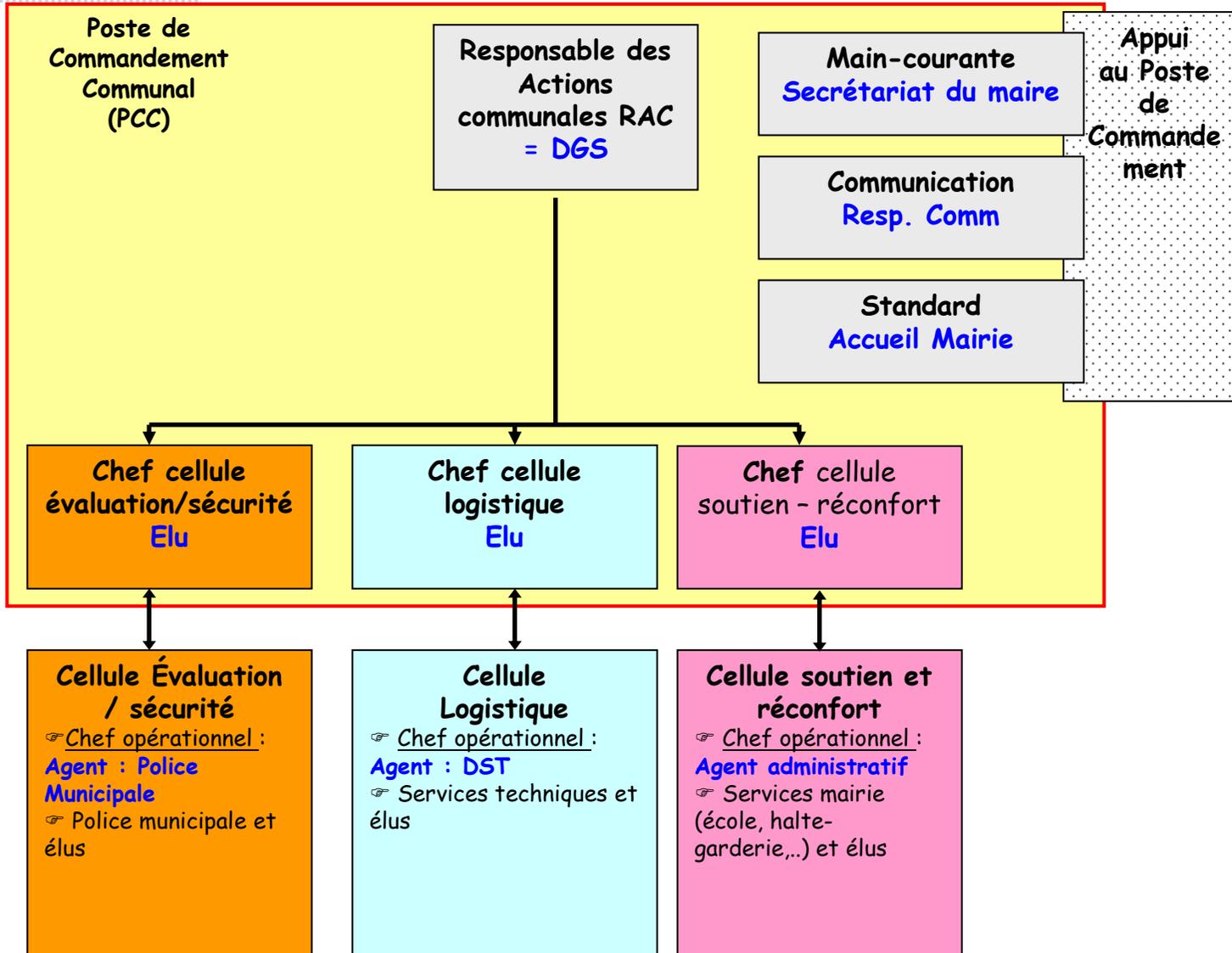
l'approche pour constituer les fondamentaux documentaires



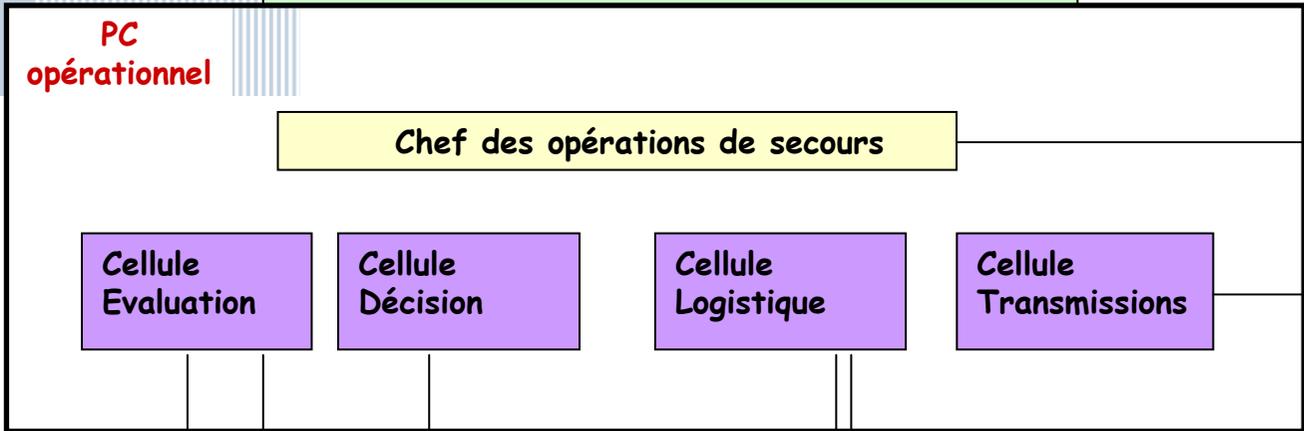
Chef de la Police Municipale



DOS
Directeur des Opérations de secours
M. Le Maire



Maire, Directeur des opérations de secours



Extérieur

Extérieur

Equipes mobiles

Gendarmerie et/ ou police locale

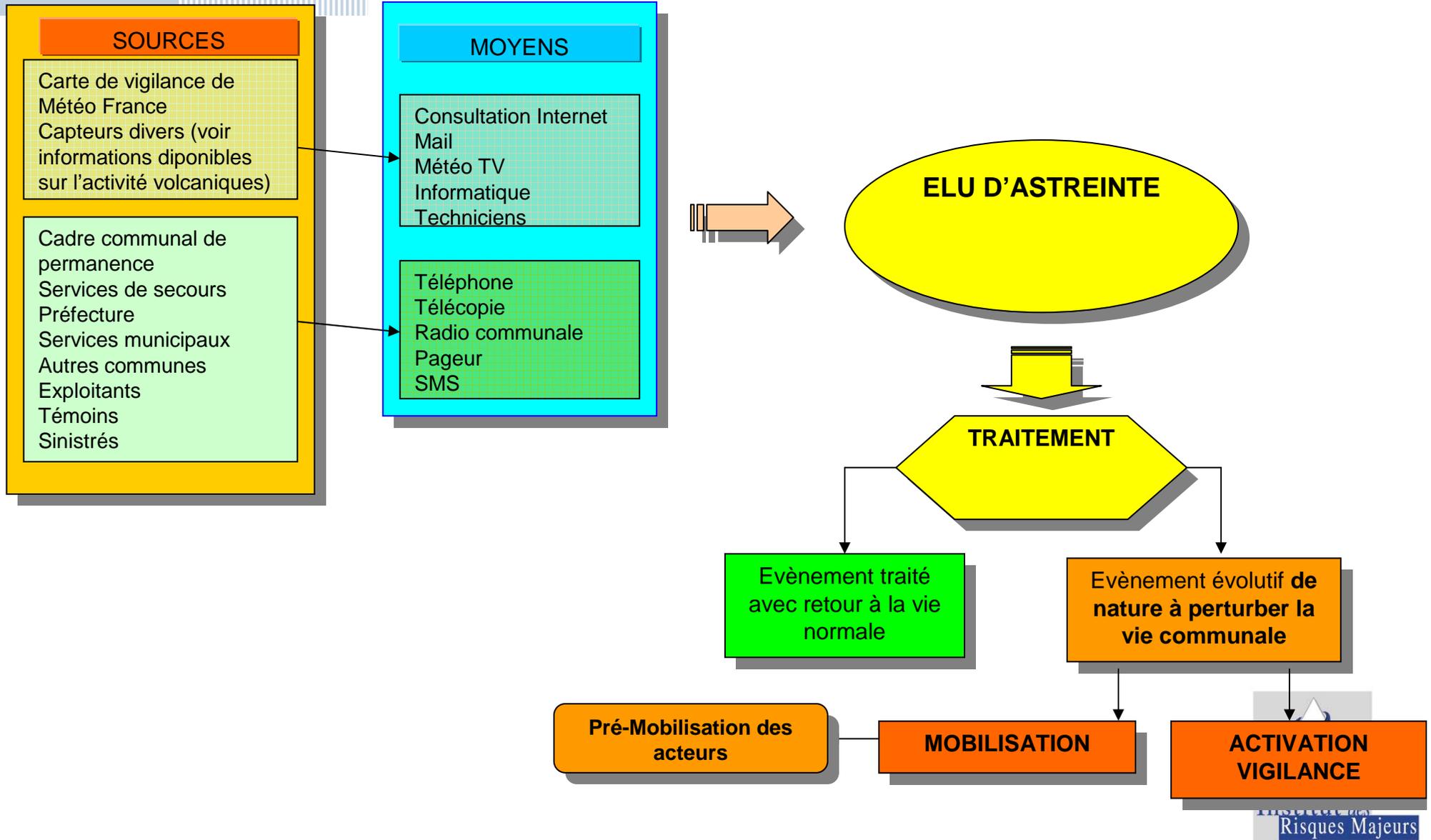
- Gendarmerie
- Préfecture
- CODIS
- Médias

- Centres d'accueil
- Centres médicaux
- SAMU

Moyens d'intervention spéciaux

Exemple sur événements prévisibles

Veille



Exemple Cellule opérationnelle / fiche mission

Objectif	FAD N°	Action à réaliser	En coordination avec	Réalisation ?	
				O/N	Heure
Alerte	3 & 4	Dès réception d'une alerte météo ou d'une annonce de crue, prendre les informations nécessaires			
	2	Mettre en place et activer un PC simplifié	Elu d'astreinte		
		Relever l'heure de déclenchement du PCS			
Surveiller		Prendre contact avec un agent chargé du renseignement ou avec l'élue d'astreinte	Elu d'astreinte/ Cellule renseignement		
		Regrouper les informations du terrain			
	4	Téléphoner au système d'annonce des crues et météo France pour suivre l'évolution			
		Noter les informations données par la cellule renseignement et par les systèmes téléphoniques	Cellule renseignement		
		Transmettre ces informations au DOS dès qu'il y a une évolution	DOS		
Activer le PCS et informer les populations	2	Activer l'ensemble des cellules et mettre en place le PC complet si la situation évolue dangereusement	DOS (décision)		
		Se mettre en contact avec gendarmerie, pompiers et préfecture si nécessaire			
		Préparer les messages à diffuser à la population et aux autorités préfectorales	Cellule communication		
Evacuer et héberger	6	Noter l'heure de prise de décision d'évacuer et le nom de la personne qui en a pris la décision et si nécessaire faire des requêtes PRM	Cellule accompagnement		
		Regrouper toutes les informations sur les identités des personnes évacuées	Cellule accompagnement		
		Informers les services préfectoraux de l'évacuation			
		Donner toutes les informations à diffuser au public (famille, riverains non évacués...)	Cellule communications		
Sécuriser les zones dangereuses		Noter les zones mises en sécurité et les reporter sur la carte	Cellule renseignement		
		Informers gendarmerie, DDE et préfecture de cette sécurisation			
		Préparer messages à diffuser	Cellule communication		
Intervenir		Prendre connaissance des lieux sur lesquels il est indispensable d'intervenir (déblaiement)			
		Informers la cellule logistique de la nécessité d'intervenir sur ces lieux	Cellule logistique		

II

Les outils du PCS :

au niveau organisationnel, fonctionnel et technique



Les outils du PCS :

Se préparer pour être prêt

- **Au niveau de la démarche de projet et du management :**
 - L'impulsion politique :
 - un élu désigné à la sécurité et aux risques
 - une responsabilisation collective engagée par l'acte politique (participation habitante, réserve de sécurité...)
 - La prise en compte des missions de sécurité civile dans le management de la commune (un chargé de mission, un service dédié, un SMS...)
 - Elaboration du PCS selon la méthodologie nationale de la DSC – conduite de projet transversale interne et externe à la commune

Les outils du PCS :

Se préparer pour être prêt

■ Au niveau organisationnel et fonctionnel :

- Optimiser les interfaces organisationnelles entre les postes de commandements et le terrain (COD – PCO – PCC – PCA PPMS...) – envisager l'entraide intercommunale
- Optimiser les processus d'information et de transmission (**de la vigilance/prévision/à l'alerte**) avec :
 - Le concours des acteurs locaux et du territoire
 - L'appui des technologies de l'information et de la communication
- Préparer durablement les matériels, locaux et lieux qui seraient dédiés à accueillir les dispositifs opérationnels d'aide à la décision (**et leur utilisation !**)

Les outils du PCS :

Se préparer pour être prêt

- **Au niveau technologique du point de vue de l'IRMa**

Attention au tout technologique dans le traitement de l'information pour aider à la décision !

Il y a tout lieu de bien formaliser son organisation et ses modes de fonctionnement en situation de crise :

- Quelles organisation interne avec quelles interfaces avec l'extérieur ?
- Quels acteurs impliqués pour quels processus décisionnels ?
- Quelles informations (input/output) pour quels processus informationnels ?...

pour ensuite étudier quelles peuvent être les technologies qui aideront au traitement de l'information et à la décision :

- **Vigilance/prévision opérationnelle**
- **PCS informatisé**
- **Automate d'appel en masse externalisé ou non...**

Les outils du PCS :

Se préparer pour être prêt

■ Au niveau de l'appropriation du PCS

- Impliquer les élus dès le début de la démarche du PCS
- Envisager durablement la formation et le recyclage des « personnes clés », en particulier sur :
 - les dispositifs de veille et d'astreinte
 - l'utilisation des moyens de prévision et d'alerte
 - l'utilisation des transmissions
 - la communication de crise
- Faire connaître et reconnaître son PCS auprès des autorités et des secours (envisager une approche participative dans l'élaboration)
- Informer durablement les populations sur les bons réflexes et les modalités de vigilance et d'alerte existantes sur le territoire communal (ou intercommunal)

Les outils du PCS :

Se préparer pour être prêt

- **Au niveau de l'évaluation du caractère opérationnel du PCS**
 - Envisager une procédure assurance qualité pour les mises à jours du PCS
 - Auditer ou faire auditer périodiquement les outils du PCS
 - Faire régulièrement des exercices pour tester tout ou partie du PCS (Cf guide exercice DSC)
 - Collaborer aux retours d'expérience et en tirer les enseignements pour son organisation

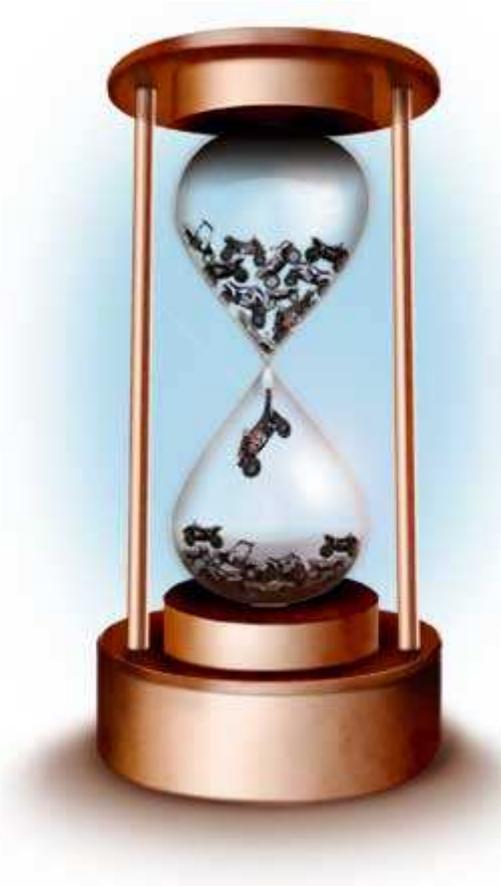
Conclusion



Les outils du PCS :

Les moyens : les outils d'aide à la décision

(organisationnels, fonctionnels, technologiques)



La finalité :

« Préparer à faire face », responsables et décideurs de la collectivité ...

jusqu'au citoyen.

Institut des Risques Majeurs
15 rue Eugène Faure – 38 000 Grenoble
Tel : 04-76-47-73-73

www.irma-grenoble.com

E-mail : info@irma-grenoble.com

Perso : francois.giannoccaro@irma-grenoble.com

